



Jacques Bompard
Député de Vaucluse
Maire d'Orange

Monsieur Nguyen Tan Dung
Premier Ministre de la République
Socialiste du Vietnam
1, Bach Thao, Hanoi,
VIETNAM

Paris, le 19 juillet 2013

Monsieur le Premier Ministre,

Par cette présente, nous souhaiterions vous faire part de notre profonde préoccupation quant à la répression contre les blogueurs, avocats, militants associatifs. Ainsi, après la condamnation récente de quatorze jeunes militants associatifs dont certains à de lourdes peines de prison, nous apprenons que l'avocat Le Quoc Quan sera jugé le 09 Juillet prochain, officiellement pour fraude fiscale, mais en réalité à cause de ses activités en faveurs des droits de l'homme.

Le Vietnam a connu ces dix dernières années des avancées économiques et sociales et je voudrais vous en féliciter. Néanmoins, je pense que parallèlement au développement économique, le respect des droits de l'homme devrait être aussi une priorité de votre gouvernement.

La République Socialiste du Vietnam a ratifié la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques. Le Vietnam est donc tenu de respecter et défendre les droits civils et politiques des individus, y compris les plus élémentaires.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer son cas en faveur d'une rapide libération.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.